

MONACO

shalom
pratique

DOSSIER SPÉCIAL ENVIRONNEMENT



Photo : © Mairie de Monaco

ÉDITO

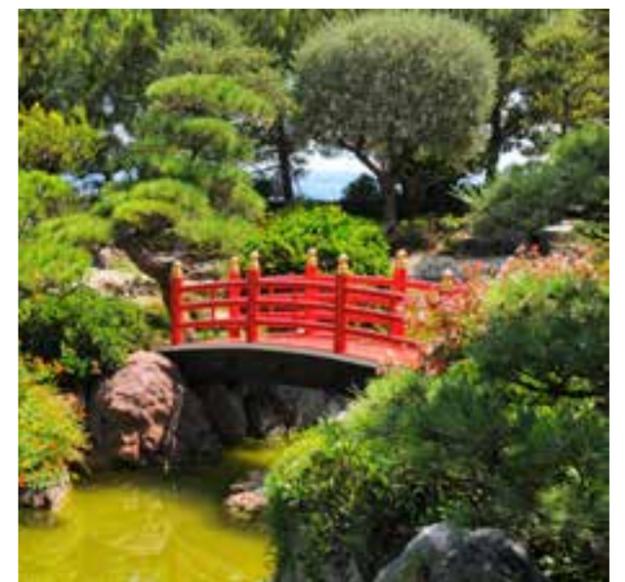
Conformément aux orientations souhaitées par le Prince Souverain, la Mairie de Monaco s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche en faveur de l'environnement et du développement durable. Notre politique de la Ville suit scrupuleusement celle du Gouvernement Princier et nos actions sont complémentaires. En nommant Marjorie Crovetto-Harroch mon 2^{ème} Adjoint, déléguée à l'Environnement et au Développement durable, nous affirmons cet engagement. L'Institution Communale agit sur le quotidien des résidents et des Monégasques - elle veille à maintenir et améliorer la qualité de vie. Il est de notre devoir de montrer l'exemple et de modifier nos comportements au travers d'actions et de gestes simples, qui, mis bout à bout, peuvent réellement changer les choses. En interne, la maîtrise de nos impacts sur l'environnement passe incontestablement par la sensibilisation du personnel municipal et l'implication des prestataires en encourageant leur comportement éco-responsable. Je suis confiant en l'avenir et je crois sincèrement qu'une vraie prise de conscience a eu lieu. Avec de la volonté nous arriverons à changer nos comportements en faveur de l'environnement.

Georges Marsan - Maire de Monaco



La Principauté de Monaco est un véritable leader en matière d'environnement. La protection de l'environnement fait d'ailleurs partie de sa culture. Le Prince Albert Ier se passionnait pour les explorations océanographiques. Aujourd'hui, chacun connaît l'engagement de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco au travers de Sa Fondation mais aussi en tant que Chef d'État. «Depuis longtemps tournée vers la mer, vers le large, vers les autres, Monaco prouve jour après jour l'intensité de son engagement au service de l'avenir de l'humanité», dit-il.

Parce que nous demeurons persuadés que les prises de position du Souverain, ses différentes actions notamment en ce qui concerne les changements climatiques, la biodiversité et l'eau constituent autant d'exemples que chacun se doit de suivre, nous vous proposons ce supplément qui vous apportera des informations essentielles pour bien comprendre la mission et la vision environnementale de la Principauté. **Bonne lecture !**





Un magasin très attaché à la Principauté

Depuis sa création en 1992, Carrefour Monaco s'attache à participer au rayonnement de la Principauté.

En témoignent ses nombreux engagements, notamment en matière de protection de l'environnement ; Carrefour Monaco soutient ainsi les souhaits du Prince souverain S.A.S. le Prince Albert II de voir se développer des actions en faveur du développement durable. Partenaire de la Fondation Prince Albert II, Carrefour Monaco œuvre ainsi au quotidien pour un commerce plus responsable en sensibilisant ses clients et ses équipes à une consommation respectueuse des hommes et de l'environnement. Carrefour conjugue par ailleurs protection des océans et lutte anti-gaspi grâce à un partenariat innovant avec le Musée océanographique de Monaco.

Carrefour tient aussi à rendre la culture accessible au plus grand nombre. En créant « Carrefour des Arts », il devient un acteur à part entière de la culture en Principauté. Cette démarche vise à accompagner les grandes manifestations monégasques liées à l'art.

Egalement très attaché à soutenir les valeurs de solidarité chères à la famille princière, Carrefour Monaco soutient depuis plus de 10 ans les actions de S.A.S. la Princesse Stéphanie dans le cadre de Fight Aids Monaco, de la No Finish Line, du Festival International du Cirque de Monte-Carlo ou encore de la Fondation Baby & Népal.

Acteur économique majeur de la Principauté, Carrefour est très investi dans l'économie locale, aux côtés de multiples parties prenantes. Elles nouent des partenariats avec la jeune chambre économique, des écoles et centres de formation, des associations, des acteurs de la solidarité, du mécénat... Sans oublier les traditions avec un engagement auprès du Comité National des Traditions Monégasques.

Marie-Madeleine LIESSE
Directrice de Carrefour Monaco

CENTRE COMMERCIAL DE FONTVIEILLE
AVENUE ALBERT II - 98000 MONACO
Tél. (00 377) 92 05 57 00



UNE LIGNÉE PRINCIÈRE, BÂTISSEUSE D'ENVIRONNEMENT ET DE QUALITÉ DE VIE



La préservation de l'environnement et la qualité de vie ont depuis des centaines d'années été le moteur des valeurs de la Principauté de Monaco.

Au XIX^e siècle, SAS le Prince Albert 1^{er} s'est illustré pour son engagement en faveur de recherches scientifiques visant à favoriser la connaissance de l'environnement, ce qu'il matérialisa par la création de l'Institut Océanographique, la Fondation Albert 1^{er}, et par le Musée Océanographique de Monaco, créé en 1910. Le Musée Océanographique de Monaco abrite toujours aujourd'hui des laboratoires, collections de pièces

rapportées de ses explorations, aquariums de faune et de flore des fonds sous marin de la Méditerranée, librairie scientifique, archives...

Pour sa part, le Prince Rainier III, qui gouverna le rocher monégasque de 1949 à 2005, un règne de 56 ans, fut surnommé le «prince bâtisseur». Dès le début des années 50, SAS le Prince Rainier III s'est principalement attaché au lancement de travaux de construction. Il est aussi à l'initiative de la première conférence scientifique sur l'élimination des déchets radioactifs sur terre et en mer. Le Prince fonda le Centre Scientifique

de Monaco avec des laboratoires et des programmes d'études apparentés à ces problématiques.

Dans le domaine environnemental, il crée en 1970 la commission RAMOGE, organisme réunissant la France, l'Italie et la Principauté autour de la question de la protection de la Méditerranée. La commission RAMOGE a notamment conduit à la mise en place en 1999 du sanctuaire des baleines dans le bassin liguro-provençal (le sanctuaire Pelagos). SAS le Prince Rainier III poursuit dans cette voie en 1992, en participant à la Conférence de Rio sur l'Environnement (deuxième Sommet



Statue d'Albert I^{er}

DOSSIER
AUX ORIGINES

de la Terre) avec une prise de parole pour la protection de la Méditerranée. Dans les années 90, il lance les travaux de construction du Grimaldi Forum, un centre de congrès et de culture développant 70 000 m² de planchers. L'édifice a été éco-conçu, c'est-à-dire qu'il est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale, et certifié ISO 14 001 (normes de management environnemental).

L'ère de l'environnement

Sans aucun doute, SAS le Prince Albert II de Monaco a participé avec SAS le Prince Rainier III à l'entrée de la Principauté de Monaco, dans l'ère de l'environnement.

En 2005, lors de son discours d'avènement, SAS le Prince Albert II de Monaco a d'ailleurs déclaré son engagement profond pour la préservation de l'environnement.

Issu d'une famille sensible aux valeurs de développement



SAS le Prince Albert II de Monaco



Grimaldi Forum

durable et de qualité de vie, et formé pour l'exercice de ses fonctions de Chef d'État, il créé aussi en 2006 sa fondation, la Fondation Prince Albert II de Monaco, dont la mission est d'encourager une gestion durable et équitable des ressources naturelles et place l'Homme au cœur des projets. Elle soutient la mise en œuvre de solutions innovantes et éthiques dans trois grands domaines : le changement climatique, la biodiversité et l'eau.

Depuis 2005, SAS le Prince Albert II de Monaco, seul Chef d'État en exercice à agir pour l'environnement au travers de sa fondation environnementale, a engagé clairement son pays, et ce de manière stable, dans la voie du développement durable (économique, social et environnemental). ▶



Photo : © M. Dagnino

Source : www.imedd-group.com



© Peter Häuser

jeudi 19 octobre 2017
FAI BABA



© DRK

jeudi 30 novembre 2017
THE WANTON BISHOPS

MUSIC AND FOOD AND DRINKS
ESPACE INDIGO - GRIMALDI FORUM MONACO

Entrée Gratuite

Réservation conseillée : +377 9999 2020



PARTENAIRE OFFICIEL

"L'ENVIRONNEMENT EST UNE RÉALITÉ À MONACO"

Nommée Conseiller de Gouvernement de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme par S.A.S. le Prince Souverain en janvier 2011, Marie-Pierre Gramaglia exerce sa fonction avec passion. À la tête d'un département majeur qui supporte les grands chantiers de la Principauté et les engagements environnementaux du pays, elle traite, avec ses équipes, des dossiers majeurs qui touchent au développement durable, à la transition énergétique, à l'urbanisation de la Principauté, à la mobilité. Avec les dix services de l'État dont elle a la charge, elle gère également au quotidien une multitude d'actions liées à la qualité de vie en Principauté, à son aménagement. Son Département a en tutelle la Poste et les sociétés concessionnaires (électricité, eau, télécoms, assainissement), qui sont des secteurs importants, voire vitaux, de l'économie monégasque.

S.A.S. le Prince Albert II a placé l'environnement et les thèmes liés au développement durable au premier rang des priorités de la politique de l'État monégasque voire même au plan national et international. Comment cela se concrétise-t-il au quotidien ?

Vous avez raison de rappeler l'engagement de S.A.S. le Prince Albert II sur les thématiques liées au développement durable de la Principauté et bien plus largement, de notre planète. Elles sont au cœur de l'action du Gouvernement et portent sur quatre axes : la conservation de la biodiversité ; la préservation des ressources ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une politique en faveur d'une ville durable.

Concernant notre politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, S.A.S. le Prince Souverain a fixé lors de la COP 21 à Paris, des objectifs à la hauteur des grands enjeux pour notre planète : - 50% de réduction en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050. Les opérations que nous conduisons en faveur de la ville durable s'attachent à la préservation et au renforcement d'une qualité de vie que beaucoup reconnaissent. Aux côtés de la mobilité et de la gestion des déchets, cette politique concerne aussi la gestion de l'eau ; le traitement des eaux usées ; la surveillance des milieux et la lutte contre les pollutions ; la qualité de l'air ; la qualité des eaux littorales et de baignade ; la lutte contre les nuisances sonores ; la gestion des espaces verts. Des thèmes qui mobilisent les Services de mon Département au quotidien.

Avec un territoire si urbanisé, quelle place reste-t-il à l'environnement à Monaco ?

L'urbanisation de la Principauté est nécessaire à notre développement économique, à l'accueil de nos visiteurs, au logement des Monégasques et des résidents, à la réalisation d'équipements publics qui répondent à des besoins quantitatifs et qualitatifs. Il nous faut donc concilier la construction du Monaco d'aujourd'hui et de demain en gardant à l'esprit que le développement durable de la Principauté est également une priorité.



Photo : © Gouvernement de Monaco



Photo : © Mobe



Photo : © SMA

Donc, oui, l'environnement est une réalité à Monaco et chacun ici en a pleinement conscience. Cela tient à l'engagement de Ses Princes, attentifs à la sauvegarde de ce patrimoine naturel, comme aujourd'hui S.A.S le Prince Albert II qui, dès Son avènement, a impulsé une politique forte sur les thématiques de développement durable. Notre attractivité repose aussi sur un cadre de vie qui respecte l'environnement, nous y sommes tous attachés.

Que pouvez-vous nous dire du Code monégasque de l'Environnement ?

Le Code de l'Environnement de la Principauté de Monaco est en cours de finalisation. Il était utile de revoir le contenu des textes qui se référaient à l'environnement afin de mettre en adéquation la politique de la Principauté en faveur du développement durable et sa mise en œuvre la plus efficace et moderne. Aujourd'hui ce projet de loi inscrit en droit monégasque les principes fondamentaux du droit international de

l'environnement. Le projet est aujourd'hui déposé auprès du Conseil National afin qu'il puisse être soumis au vote avant l'ultime étape, sa promulgation par S.A.S le Prince Souverain. Une idée force a présidé à la rédaction de ce code : le droit à un environnement sain. Il couvre l'ensemble des volets liés à la protection de la nature et des milieux, aux pollutions, aux risques et nuisances, au renforcement de la qualité de vie.

Depuis 1994, le Gouvernement favorise l'utilisation des véhicules propres en Principauté, notamment par l'octroi d'une prime à l'achat. Toutefois, le trafic routier est si intense sur votre territoire, cela ne nuit-il pas à tous vos efforts ?

Votre question comporte deux volets. Nous avons, d'une part, les problématiques liées à la mobilité, et d'autre part la politique en faveur des véhicules dits propres, c'est-à-dire électriques ou hybrides. Concernant les déplacements, chaque jour les flux entrants et sortants aux heures de pointe totalisent environ





Photo : © Centre de Presse de Monaco

110 000 mouvements, sachant que seul environ le quart des salariés travaillant à Monaco habite les communes limitrophes. Sur les accès à la Principauté et sur des projets futurs comme l'ouverture d'une nouvelle sortie d'autoroute à Beausoleil, l'amélioration des voies de circulation aux abords de Monaco ou bien encore la réalisation de parkings relais, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités compétentes françaises aux niveaux local, régional et national. Nous encourageons également l'utilisation des transports en commun, bus et train. Nous sommes très actifs pour trouver les solutions qui permettent d'améliorer les déplacements. Sur notre territoire, l'an dernier, nous avons ouvert le tunnel Albert II qui permet aux salariés et aux camions de rejoindre plus directement le quartier d'affaires de Fontvieille depuis l'entrée de Monaco au jardin exotique. Nous travaillons également sur des modes de déplacements collectifs modernes et innovants comme un téléphérique ou un Transport en Commun en Site Propre, qui traverserait Monaco d'Est en Ouest.

Sur le second volet, c'est vrai qu'en matière de véhicules propres ou peu polluants, le Gouvernement Princier mène une politique engagée en subventionnant leur achat à hauteur de 30% du prix d'achat TTC, somme plafonnée à 9 000 euros pour les quatre roues électriques et à 3 000 euros pour les deux roues. Le Service des Parkings Publics met gracieusement à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques plus de 500 prises de recharges publiques et offre des réductions sur ses abonnements. Les véhicules électriques sont également exemptés d'estampille et bénéficient de la gratuité du stationnement en surface. Cette politique porte ses fruits puisque nous constatons une progression constante du nombre de véhicules électriques et hybrides immatriculés qui représentent aujourd'hui 3,7% du parc. La flotte de l'Administration qui se doit de montrer l'exemple s'élève actuellement à 35%. D'ailleurs, personnellement, comme mes collègues du Gouvernement, je me déplace en smart électrique.



Photo : © Centre de Presse de Monaco

Dans la logique des dispositions du protocole de Kyoto, Monaco s'est fixé comme objectifs d'améliorer l'efficacité énergétique de 20% et de consommer 20% d'énergie finale provenant de sources renouvelables, d'ici à 2020. Où en êtes-vous à trois ans de la date butoir?

Le premier objectif concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans le cadre de la première période d'engagement du protocole de Kyoto, la Principauté a réduit, en 2014, de 21,15% ses émissions de GES par rapport à 1990. Le second objectif porte sur l'amélioration de 20% de l'efficacité énergétique en 2020 (par rapport à 2007). Deux indicateurs sont suivis dans le cadre de cet objectif. Le premier concerne l'intensité énergétique. Il désigne le rapport entre la consommation énergétique finale et le produit intérieur brut (PIB). Une baisse de l'intensité énergétique correspond à une meilleure efficacité énergétique et signifie que le pays peut produire plus avec la même quantité d'énergie. Aujourd'hui, nous constatons que l'intensité énergétique de la Principauté baisse de façon régulière depuis 2011, pour atteindre une diminution de 26% en 2015 (par rapport à 2007). Le second indicateur concerne la consommation énergétique par habitant. Il s'agit du rapport entre la consommation énergétique finale et la population résidente. La quantité d'énergie consommée par la population résidente diminue de façon constante depuis 2007, pour atteindre une diminution de 14% en 2015.

Le troisième objectif porte sur la production d'énergie renouvelable locale qui était de 23% en 2015. Elle est principalement produite par les pompes à chaleur sur eau de la mer qui représentent les 3/4 de la production.

Comment réussissez-vous à préserver le patrimoine naturel de la Principauté ? Quelles sont vos actions concrètes ? Et est-ce que cela sera toujours possible dans les prochaines années ?

La politique de gestion du patrimoine naturel en Principauté est mise en œuvre au travers, à la fois, des programmes d'inventaires, de cartographies, de suivis de la faune et de la flore marines et terrestres. Elle s'appuie aussi sur les actions relatives à la préservation des espèces et des écosystèmes. Nous disposons sur le littoral monégasque de deux aires marines protégées : la réserve du Larvotto d'une surface de 33 hectares, créée en 1978, principalement destinée à la conservation et à la valorisation d'un herbier de posidonies, espèce endémique de Méditerranée ; la réserve du tombant des Spélugues dite «tombant à corail», créée en 1986, destinée à la protection d'habitats et d'espèces emblématiques de la Méditerranée, telles que le corail rouge, les éponges, et les mérours.

En matière de gestion de la biodiversité, la Direction de l'Environnement a réalisé ces dernières années des inventaires de la faune marine et terrestre, permettant de connaître ce patrimoine vivant, de le suivre et de se rendre compte de l'efficacité des mesures de protection qui sont mises en œuvre.

Ainsi, récemment nous avons observé sur les falaises du Rocher la naissance de six cormorans huppés de Méditerranée, une espèce relativement peu courante sur notre littoral et protégée en Principauté. Autres naissances, celles de deux faucons pèlerins qui témoignent des bonnes conditions réunies pour cette espèce protégée et emblématique.

Dans le cadre d'un plan de sensibilisation et de protection de l'abeille, une espèce aujourd'hui particulièrement menacée, la



Photo : © Kevin

Principauté a conclu une convention de partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), qui a conduit, en 2011, à l'implantation de six ruches à Monaco sur le Musée des timbres et à l'adhésion au programme «Abeille, sentinelle de l'environnement». Ce ne sont là que quelques exemples de notre engagement et des actions en faveur de notre Patrimoine naturel et de sa préservation.

du Gouvernement et des Services Administratifs, ce schéma est encore plus renforcé. Sur les thématiques de développement durable qui sont impulsées par S.A.S. le Prince Souverain, chacun a conscience qu'il s'agit d'un engagement fort à la fois pour notre pays, pour nos enfants et pour l'avenir de notre planète. Depuis 2009, l'Administration s'appuie sur un réseau d'éco-référents représentant



Photo : © Direction de la communication

On dit que la capacité à développer un mode de fonctionnement coopératif et à instaurer des relations transversales productives est aujourd'hui un facteur clé d'efficacité et de réussite de ses missions. Pouvez-vous nous confirmer que vous travaillez selon ce principe avec vos collègues des autres ministères ? Et si oui, comment agissez-vous ? Comment arrivez-vous à intégrer les actions environnementales dans leurs décisions ?

La Principauté est un petit pays dont l'une des forces réside peut-être dans ce qui peut apparaître comme une faiblesse. Les relations transversales que vous évoquez sont ici une réalité, elles tiennent dans cette proximité entre tous les acteurs de la vie institutionnelle, politique, économique, qui offre l'opportunité d'un dialogue direct et permet d'être plus réactif. A l'intérieur



Palais de Monaco



tous les Services de l'État, pour mettre en œuvre une démarche écoresponsable. Par ailleurs, l'Administration compense les émissions de GES de l'ensemble de ses trajets professionnels ainsi que les émissions de GES engendrées par les repas des cantines scolaires (via le programme «MCO2 Monaco Carbon Offsetting» de la Fondation Prince Albert II de Monaco). Les Services du Gouvernement se sont engagés dans des systèmes de management environnementaux. Ainsi le Service des Parkings Publics a été le premier Service à obtenir la certification ISO 14 001 et 9 001. La Direction de l'Environnement a également obtenu, en 2014, la certification ISO 14 001 portant sur l'ensemble de ses activités administratives, de laboratoire et de terrain. Tout cela montre bien que l'État met en pratique les actions qu'il porte au niveau politique.

Lors de son Avènement, S.A.S. le Prince Souverain avait tracé la voie d'un «pays modèle» en matière d'environnement. Pouvons-nous dire que c'est le cas aujourd'hui ?

La volonté d'exemplarité est réelle, comme j'ai pu vous le montrer à travers la présentation de quelques exemples de notre politique en faveur d'un développement durable de la Principauté, tant en matière de gestion du patrimoine naturel, de préservation de la biodiversité, de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce faisceau d'actions mobilise les Services de l'État mais également la communauté monégasque qui connaît l'engagement de S.A.S le Prince Souverain et s'associe aux initiatives que le Gouvernement met en œuvre comme, par exemple, l'interdiction des sacs plastique à usage unique depuis juin 2016 ou la démarche HQE dans tous les bâtiments publics. Cette mobilisation collective est indispensable dans la réalisation des

objectifs de la politique de développement durable de l'État. Tout cela concourt à tracer la voie vers un pays modèle en matière d'environnement souhaité par le Prince Souverain.

Quels sont les projets et actions prioritaires pour les années à venir ?

Nous sommes engagés aujourd'hui vers une société décarbonée comme le montrent les objectifs de réduction de GES : 50% de réduction en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050. Pour y parvenir, le rythme de réduction doit être aujourd'hui quatre fois plus rapide que celui qui a été suivi jusqu'à présent. Pour accompagner cette démarche, S.A.S. le Prince Souverain a décidé, en 2016, de créer la Mission pour la Transition Énergétique qui a pour objectifs de réussir à la fois la mobilisation des acteurs monégasques et de soutenir les autres services du Gouvernement dans l'atteinte des objectifs. La première action a été la rédaction d'un livre blanc sur la transition énergétique. Un Fonds Vert National a également été créé afin de doter cette politique des moyens financiers nécessaires à sa réalisation sur le long terme. Pour réussir, nous devons intervenir simultanément sur les trois principales sources qui comptent chacune pour 30% des émissions de gaz à effet de serre de la Principauté : la mobilité ; le traitement des déchets ; la consommation énergétique dans les bâtiments.

Il s'agit d'un chantier majeur qui verra la mise en œuvre d'une série de mesures et d'actions sur chacun de ces pôles.

En matière d'énergie renouvelable, il s'agit de poursuivre et d'accentuer les actions engagées dans leur développement sur le territoire : boucles thalassothermique et solaire. L'État étudie également l'intérêt d'investir dans des actifs de production d'électricité renouvelable hors de Monaco afin d'augmenter





Photos : © SMA

la part d'électricité verte importée et de sécuriser à long terme le coût d'approvisionnement électrique de la Principauté. Pour le bâtiment, une nouvelle réglementation énergétique entrera en vigueur avant la fin 2017. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie en agissant directement sur les bâtiments. Pour cela, il faut construire des bâtiments plus performants thermiquement, et réhabiliter l'existant efficacement. Toujours dans le bâtiment, le chauffage au fioul étant déjà interdit pour les constructions neuves, cette interdiction sera



Usine SMA

généralisée aux bâtiments existants car le fioul est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre. L'État montrera l'exemple en éliminant les chaudières fioul restantes dans ses bâtiments publics.

Concernant la gestion des déchets, une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique des déchets va remplacer celle de Fontvieille pour continuer à produire de l'électricité, du chaud et du froid. Nous allons mettre en œuvre le tri sélectif dans tous les immeubles avec la création de locaux poubelles pour l'installation de bacs de tri conformément à la nouvelle réglementation qui vient de paraître en la matière.

Ce ne sont là que quelques-unes des actions et mesures qui vont être développées dans les toutes prochaines années.

Comment imaginez-vous le Monaco de demain ?

Un pays où il fait bon vivre et travailler. Un pays connecté qui soit à la pointe de la modernité, qui offre une qualité de vie unique, mais où chacun a conscience de son impact sur l'environnement et agit en conséquence dans ses actes quotidiens. Un pays qui protège l'avenir de ses enfants. ▶



TRAVAUX ÉTANCHÉITÉ ET ISOLATION DU BÂTIMENT



TERRASSE - PARKING
PROTECTION TERRASSES
ISOLATION THERMIQUE

+377 97 77 36 17 - contact@lamaisondeletancheite.mc

www.lamaisondeletancheite.mc

4, RUE DES OLIVIERS - 98000 MONACO

AVEC VOYAGEURS DU MONDE & MONACO TOP VOYAGES

RÉINVENTEZ VOTRE FAÇON DE VOYAGER

www.mtv.mc

Voyageurs
DU MONDE

MONACO
TOP VOYAGES

GRIMALDI FORUM

GRIMALDI FORUM • +377 97 97 79 90 • 10, avenue Princesse Grace • MC 98000 Monaco



FAIRMONT CARLO
the perfect mix



Téléchargez notre application
exclusive Fairmont Monte Carlo.
The perfect mix at the fingertips.

*Luxe, sérénité, saveurs, fête,
la quintessence du plaisir.*

Fairmont Monte Carlo est la plus belle illustration du luxe devenu contemporain, de l'expérience Monte-Carlo. Nobu et son Happy Hour tous les jours et ses Summer nights, Nikki Beach et ses soirées, Horizon et son Pink Sunday, Saphir24 bistro lounge & bar, Fairmont Spa & Fitness, un mix de plaisir et goût, légèreté et sens de la fête. **Tout se passe au Fairmont, surtout le meilleur !**

Fairmont
MONTE CARLO

Réservations: (377) 93 506 500 - montecarlo@fairmont.com - fairmont.com/montecarlo



Pourquoi alors avoir choisi cet endroit si c'est aussi problématique au niveau de l'environnement ?

Disons que c'est un compromis entre différents objectifs et ailleurs, c'est nettement plus profond. Par ailleurs, il s'agit d'un futur quartier, il est donc positionné de façon centrale par rapport à la Principauté de Monaco. On a bien sûr fait de nombreuses analyses et nous sommes arrivés à la conclusion que les enjeux environnementaux pouvaient bien être pris en compte et maîtrisés.

À ce propos quels étaient les grands axes du cahier des charges ?

Les principes sont assez simples : d'abord, limiter au maximum les nuisances environnementales et réduire les risques. La présence des deux réserves a donc conduit à un processus de protection du chantier qui est, je dirais, assez hors-normes. Il y a un rideau sous-marin long de 500 m et haut de 5 m posé au fond de la mer pour éviter que la turbidité (la matière en suspension quand on fait du terrassement) se propage vers les

permanence à nous assurer de protéger l'environnement. Mais vous avez raison, nous allons encore plus loin puisque nous devons nous assurer que l'ouvrage est solide dans le temps, qu'il est pérenne. Donc, par exemple, les fameux caissons en béton ont été conçus aussi pour pouvoir accueillir de l'habitat artificiel. Leurs parois ne sont pas lisses, des modules sont accrochés dessus, les chambres d'amortissement sont équipées de récifs artificiels... Ce sont des dispositifs de compensation pour recréer de l'habitat. Au fond, notre plus grande difficulté c'est de trouver le bon équilibre entre l'envie de faire des choses innovantes au point de vue environnementales et de ne pas sacrifier la solidité et la pérennité de l'ouvrage.

Pourquoi parle-t-on d'un éco-quartier ?

L'extension en mer va accueillir un quartier majoritairement à vocation d'habitat avec aussi une extension du Grimaldi Forum ainsi qu'un port d'animation avec des commerces. Le fait qu'on le qualifie d'éco-quartier, c'est que nous allons trouver des



réserves. Ensuite, les différents ateliers du chantier font l'objet d'un suivi avec des seuils de turbidité et de sédimentation qui sont suivis avec beaucoup de vigilance. L'idée c'est qu'on n'attende pas d'avoir atteint les seuils et de mettre ainsi en péril les espèces.

Mais vous allez très loin dans la protection de l'environnement ?

Cette contrainte environnementale nous amène, en effet, en

critères d'approche en matière d'économies dans la consommation des ressources, comme l'eau ou l'énergie. Par exemple, l'eau de pluie va être stockée pour l'arrosage des espaces verts, les bâtiments sont économes en énergie... En plus, il y aura de la production d'énergie renouvelable locale par deux sources : l'énergie thermique de la mer qui va servir à actionner les pompes à chaleur qui vont chauffer et rafraîchir les bâtiments et l'énergie solaire à partir des toitures. Du coup, 40% de la consommation d'énergie du quartier sera actionnée



par des sources renouvelables locales alors que la moyenne à Monaco est de 20%. Enfin, en matière d'éco-quartier, il existe aussi le Label Port Propre et les espaces verts sont conçus dans une optique de biodiversité.

Quelles seront les parties publiques de ce projet ?

L'extension du Forum Grimaldi sera placée sur une colline artificielle, elle-même paysagée sous forme d'un parc dans lequel on pourra se promener. Il y aura aussi une grande place un peu plus minérale à l'entrée du quartier, située au-dessus du port et surtout une composante importante : la promenade littorale. On pourra faire le tour du quartier en étant au bord de l'eau. Une promenade très qualitative, loin des bruits de la ville.

Dans quelle mesure ce projet va doré un peu plus encore le lustre monégasque, comme vous l'affirmiez récemment ?

Ce projet illustre l'attractivité de la Principauté. Construire un quartier avec des logements haut de gamme de luxe, ça veut dire qu'il y a des personnes qui ont envie de venir s'installer à Monaco. La forme que nous avons retenue fait qu'esthétiquement, l'Anse du Portier est attirant notamment par ses courbes et son emplacement. Ce projet se situe, je vous le rappelle, en plein cœur de Monaco, juste en avant du Casino. Enfin, le pari que nous faisons en gérant toutes les contraintes sur ce chantier, montre que Monaco sera exemplaire dans la prise en compte d'un projet de construction.

À qui s'adresse ce projet ?

Les logements haut de gamme sont destinés à attirer de nouveaux résidents, mais bien entendu tous les équipements publics sont accessibles à tous.

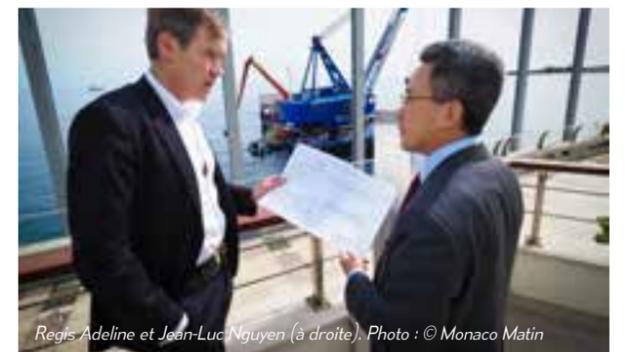
En 150 ans, plus de 40 ha sur 200 ont été gagnés. Jusqu'où pouvez-vous aller ?

Quand vous marchez dans Fontvieille, vous ne vous rendez pas compte que vous marchez sur la mer. Le quartier de l'Anse du Portier répond à la même logique. Sur le reste du territoire, le niveau de la mer est beaucoup plus profond. Techniquement, on sait faire plein de choses. Les contraintes environnementales seront toujours aussi fortes. La question est donc comment on peut créer des plateformes qui soient des extensions territoriales alors que ce sera de plus en plus complexe. Aujourd'hui, cette façon de gagner du vrai territoire, j'ai envie de vous dire que nous atteignons un peu la limite d'une forme de technologie. Pour continuer à s'agrandir, il y a d'autres solutions autres que les extensions en mer comme construire sur des terrains existants, reconfigurer la ville, etc.

Comment réagissent les Monégasques à près de dix ans de travaux ?

Il existe beaucoup de travaux dans la Principauté. C'est une Ville-État qui est en constante rénovation car elle se renouvelle. Pour le chantier, les incidences durant les quatre premières années sont limitées car tout arrive par la mer et la plateforme est située dans la Méditerranée. En ce qui concerne le chantier terrestre, nous avons construit un mur phonique de 500 m de long qui préserve la ville des nuisances sonores. À partir de 2021, nous allons entrer dans une phase de travaux terrestres

d'un projet classique de construction d'habitation. Quant à la livraison, elle est prévue en 2025 pour la totalité des immeubles et des espaces publics. ▀



Regis Adeline et Jean-Luc Nguyen (à droite). Photo : © Monaco Matin

**FINANCEMENT**

La Principauté ne versera pas d'argent dans cette opération qui s'élèvera au total à deux milliards d'euros. Elle a confié sa réalisation, son financement et sa commercialisation à la société anonyme monégasque «Anse du Portier» avec laquelle elle a signé un traité de concession. Ce groupement est composé, entre autres, de Bouygues Travaux Publics, quatre architectes dont l'Italien Renzo Piano et Denis Volode, et des entreprises locales comme J.B Pastor et fils. En revanche, l'État monégasque percevra une soulte dont le montant n'a pas été révélé et aura la propriété des équipements publics construits par l'aménageur, notamment le port de plaisance, le parking public, le doublement de la surface du Forum Grimaldi, l'espace d'expositions et de congrès voisin, sur 3 500 m². Leur valeur est estimée à 500 millions d'euros.

NOVOTEL MONTE CARLO

_ LE BRUNCH

Chaque premier dimanche du mois - Brunchez au soleil !
50€ PAR PERSONNE _ COUPE DE CHAMPAGNE OFFERTE



RÉSERVATION CONSEILLÉE

NOVOTEL MONTE CARLO - 16 BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE - 98000 MONACO
TEL : +377 99 99 83 20 - @ : H5275-FB1@ACCOR.COM



When travelling for business, or with your family, **confidence does matter**. Monacair, member of Skygroup, endeavors everyday to improve its level of service, technology and comfort. A large fleet of luxurious twin engines, double crew helicopters is at the disposal of our clientele to guarantee a **safe and truly VIP service**. Monacair ensures also the management of your private helicopter: flight operation, customized handling service, and maintenance support.


MONACAIR

THE WINGS OF TRUST & SAFETY

Heliport of Monaco · Avenue des Ligures · +377 97 97 39 00 · info@monacair.mc · www.monacair.mc





UNE AUTRE DÉCOUVERTE DE MONACO

Photos : © Centre de Presse de Monaco

Le Jardin Japonais à Monaco

L'année 2017 a été décrétée par l'Organisation Mondiale du Tourisme comme étant l'année internationale du Tourisme Durable pour le développement. La Principauté de Monaco, déjà précurseur, continue donc ses actions dans ce sens.

Cinq millions de visiteurs passent chaque année sur le territoire de la Principauté de 2 km² dont l'histoire et le développement sont en relation étroite avec son environnement, celui de la mer Méditerranée. Les hôtels monégasques comptabilisent plus de 300 000 séjours par an et de plus en plus, on parle de Tourisme durable à Monaco.

Effectuer une randonnée en ville, passer du temps dans les parcs et les nombreux jardins, utiliser les transports en commun, un vélo ou un véhicule électrique... tous ces gestes permettent de visiter la Principauté de façon alternative. «À Monaco, nous privilégions la mobilité douce et l'intermodalité. Comme mentionné, c'est un territoire de 2 km², donc walking-distance», reconnaît Estelle Antognelli, en charge du Tourisme Responsable à la Direction du Tourisme et des Congrès.

Au sein du Gouvernement Princier une cellule «Tourisme Responsable» a été créée. Cette cellule a pour mission de promouvoir toutes les actions réalisées en Principauté autour du Tourisme Responsable, de coordonner et d'animer le réseau des partenaires autour de ce thème et, à l'occasion, d'organiser des opérations de sensibilisation.

«Ainsi nous communiquons via différents supports (news, newsletters, chroniques radio, brochures) sur l'actualité du Tourisme Responsable monégasque, mais nous réalisons aussi des dossiers de fond qui dressent le bilan de l'existant, explique Estelle Antognelli. À titre d'exemple, l'an passé la cellule a édité la brochure «Préserver» qui présente la destination responsable dans son ensemble. Cette année, elle a travaillé sur l'accessibilité. «En effet, le tourisme pour tous est une partie intégrante du Tourisme Responsable. Cette nouvelle brochure fait le bilan de l'existant des solutions proposées en principauté en ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En termes de plan d'actions, le Tourisme Responsable est de plus en plus au cœur des préoccupations», soutient-elle.

Les espaces verts, 20% du territoire

D'ailleurs, la Direction du Tourisme a souhaité travailler autour de trois axes. Tout d'abord, l'accessibilité puis la sensibilisation à la préservation de l'environnement (avec la création de la nouvelle édition du Parcours des Arbres Patrimoniaux - qui met en lumière le patrimoine vert de Monaco - en partenariat avec la Fondation Prince Albert II et la Direction de l'Aménagement Urbain, ou la mise en place et l'amélioration de l'opération «Monaco, Plage Propre» en partenariat avec la Mairie de Monaco et la Société Monégasque d'Assainissement et enfin, 3e axe, la mobilité des visiteurs avec des visites de villes «alternatives» (à pieds, en vélo...) qui sont prévues pour l'automne. «La Direction du Tourisme est également énormément aidée par ses partenaires qui répondent toujours présents lorsqu'il s'agit de réfléchir ou travailler ensemble sur le Développement Durable», tient à préciser Estelle Antognelli.

Le Tourisme Vert existe bel et bien même si, à Monaco, on préfère parler de Tourisme Responsable ! Avec pas moins de 470 000 m², les espaces verts de la Principauté de Monaco

occupent 20% du territoire ! Parmi les jardins les plus connus, nous pouvons mentionner la Roseraie, le Jardin Exotique, les Jardins Saint Martin, les Jardins de la Petite Afrique, le Jardin Japonais... «donc oui, un tourisme vert est possible, d'autant que nous mettons en avant le Patrimoine Végétal de Monaco avec le Parcours des Arbres Patrimoniaux», dit-elle.

Cet été, des visites commentées et gratuites du parcours actuel (Monte-Carlo, Larvotto) ont été organisées par la Direction de l'Aménagement Urbain et depuis la rentrée de septembre, une nouvelle brochure présentant les végétaux de la zone ouest (Monaco-Ville, Fontvieille) a été éditée.

Dans l'idée de visiter Monaco en version 0 carbone, des visites de ville entièrement pédestres sont également organisées. De façon plus globale et pour reprendre le concept de Tourisme Responsable, il faut savoir que plus de 75% des chambres d'hôtels monégasques sont certifiées et possèdent des certifications mettant en avant le respect de l'Environnement (Planet 21, Green Key, Green Globe, Ecoleaders de TripAdvisor...). ▶



La mer vue du Jardin Botanique

PORTRAIT DU TOURISTE MALIN

Pour Estelle Antognelli, en charge du Tourisme Responsable à la Direction du Tourisme et des Congrès, le touriste malin et responsable choisit un hôtel labellisé et limite sa consommation d'eau en ne changeant ses draps et serviettes que lorsque nécessaire !

Il privilégie les modes de transports propres et vertueux et effectue ses visites à pieds ou en transports en commun ou bien en véhicules électriques. Il prend soin également de ne laisser aucune trace de son passage, en triant ses déchets, même en vacances !

Il mange frais et de saison en privilégiant les établissements engagés dans une politique environnementale (ex : le label Mister Goodfish présent dans plusieurs établissements monégasques et qui sensibilise le public et les professionnels de l'industrie poissonnière à la consommation durable de produits de la mer).

Il prend l'air en partant à la découverte des nombreux espaces verts ! Il n'imprime pas ses brochures et les télécharge ou les récupère aux desks d'accueil. Enfin, il compense ses émissions carbone, en utilisant par exemple le Monaco Carbon Offsetting, le programme de compensation volontaire mis en place par la Fondation Prince Albert II de Monaco.



Photos : © Mairie de Monaco

ENVIRONNEMENT : UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS ACTIF

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, l'environnement et les thèmes liés au développement durable sont au premier rang des priorités de la politique de l'État monégasque, au plan national et international.

De son côté, la Mairie de Monaco est, elle aussi, très active, certifiée ISO 14001. Elle était notamment à l'initiative en 2010 jusqu'en 2013 des Jeudis Verts, une conférence-visite mensuelle sur une problématique du développement durable monégasque (transport, énergie, déchets, eau, éducation, responsabilité sociétale, consommation, labels,...). Depuis 2008, la Mairie de Monaco s'engage aussi à planter un arbre à proximité de Monaco (Cap d'Ail, La Turbie...) pour chaque naissance enregistrée en Principauté. Reconnu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ce projet «1 naissance = 1 arbre» s'inscrit dans la campagne mondiale «Plantons pour la planète», parrainée par S.A.S le Prince Albert II et visant à mettre en terre un milliard d'arbres.

Outre les instances gouvernementales, le tissu associatif environnemental monégasque est également très actif. On peut citer l'association MC2D, dont le rôle est de fédérer les associations monégasques autour des questions sociétales, l'association Monacology, dont la mission est d'organiser la Semaine Monégasque d'Éducation et de Sensibilisation à l'Environnement pour les Enfants, l'Association monégasque des amis de la nature (AMPN), qui se voit confier par le Gouvernement Princier, la gestion de l'aire marine du Larvotto, etc.

Les entreprises monégasques sont elles-aussi engagées dans la voie du développement durable. En exemple, l'IMEDD est

la résultante du besoin de ces entreprises à se faire accompagner dans la voie des études et de la responsabilité sociétale. On peut aussi citer, parmi les grandes entreprises engagées à Monaco, la Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz et la Société Monégasque d'Assainissement (groupe GDF SUEZ), le Fairmont Monte Carlo, le Grimaldi Forum Monaco, et la présence de nombreux acteurs du développement durable (conseil, green it, normes, RSE, communication responsable, objets écologiques, etc). ▀



L'EXPOSITION BORDERLINE DE PHILIPPE PASQUA

Le Musée océanographique de Monaco présente jusqu'au 30 septembre l'exposition monographique Borderline, du Grassois Philippe Pasqua. Cet artiste plasticien présente douze œuvres monumentales pour la préservation des océans et interroge sur la question de la protection de l'environnement. Par ses douze œuvres monumentales, il met l'Homme face à ses responsabilités : la surexploitation des ressources, les pollutions et l'Homme au final qui menacent le milieu marin. Ici, l'art est là pour faire passer des messages. ▀



Photos : © Martin Delpoza





ASSOCIATION ACCOBAMS

L'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente est un outil juridique de conservation de la biodiversité basé sur la coopération. Son objectif est de réduire les menaces qui pèsent sur les cétacés notamment en améliorant l'état des connaissances sur ces



animaux. Véritable ambassadeur de la protection des océans et de la conservation des espèces migratrices, ACCOBAMS a pu en 20 ans servir d'exemple pour d'autres zones du monde, comme la mer Rouge, les côtes africaines, le Pacifique ou les Caraïbes. ► www.accobams.org.

PAS DE GASPILLAGE !



Depuis le mois de janvier dernier, les équipes du Parc Princesse Antoinette, sous la houlette du Service Animation de la Ville, récupèrent chaque lundi à l'Intermarché Express les fruits et légumes ne pouvant plus être proposés à la vente. Ces produits permettent ainsi de nourrir de manière plus équilibrée, au moyen de produits

frais et en complément de l'alimentation habituelle, les animaux de la petite ferme du Parc durant une semaine. Cette initiative s'inscrit directement dans le cadre de l'opération de lutte contre le gaspillage alimentaire entreprise conjointement par la Mairie de Monaco et l'association MC2D depuis plusieurs années. ►



EVER MONACO

La 13^e édition d'Ever Monaco, Forum et Conférences internationales sur les énergies renouvelables et les véhicules écologiques se tiendra du 10 au 12 avril 2018. Depuis 2006, le salon regroupe les acteurs des énergies renouvelables, les énergéticiens, ainsi que les constructeurs automobiles et de deux roues. Un rendez-vous incontournable des acteurs de la mobilité durable ! ►



ASSOCIATION MONACOLOGY

L'objectif de Monacology est d'accueillir, pendant une semaine, le public de la Principauté de Monaco, et des villes frontalières pour les sensibiliser à l'environnement. Chaque mois de juin, Monacology invite petits et grands sur le quai Antoine 1^{er} à adopter des réflexes éco-responsables, entre autre par le biais d'ateliers et à réfléchir sur les différents aspects du

développement durable. Les différents stands répondent à des enjeux que l'ONU a regroupé sous 17 catégories. Cela va de la faim dans le monde à la vie aquatique et terrestre, en passant par l'égalité des sexes et la santé. www.monacology.fr ►





NURSERIES SPÉCIALES

La Principauté de Monaco a intégré le projet RESPIRE, nouvel outil de suivi de la qualité des ports en matière de biodiversité et d'abondance des jeunes populations de post-larves de poissons. Dans ce cadre, plus de 40 habitats artificiels appelés Biohut ont été installés dans les ports de Monaco par la Direction des Affaires Maritimes, depuis 2015. L'objectif : développer la fonction de nurseries et réaliser une surveillance scientifique trois fois par an. ▶



Photos : © Nappex



COLLECTION DE CORAUX VIVANTS

Saviez-vous que le Centre Scientifique de Monaco dispose de la plus grande collection à but scientifique de coraux vivants dans un environnement contrôlé, étudiée et observée par plus de trente personnes ? Il s'agit d'un travail de longue haleine qui lui vaut de figurer parmi les pays les plus cités dans ce domaine scientifique bien précis. ▶



LA MAIRIE DE MONACO, UN VÉRITABLE MOTEUR POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS



consommation énergétique. C'est aussi dans ce but que les Services Techniques Communaux ont entrepris un gros travail au niveau des bâtiments communaux afin de réduire la consommation d'énergie.

Toujours dans le domaine de l'énergie, la Mairie a signé dès 2007 un contrat Edenergie avec la SMEG (Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz) grâce auquel 100% de la consommation d'énergie électrique de toutes les installations municipales est produite à partir d'une source d'énergie renouvelable : en l'occurrence le barrage hydro-électrique situé à Marcillac dans le Limousin. Toujours dans le domaine de l'énergie, le Conseil Communal a fait le choix d'utiliser des LED et des micro-ampoules, divisant par cinq la consommation électrique par rapport aux ampoules classiques. Résultat : trois fois plus d'illuminations, pour deux fois moins de coût. Le remplacement progressif du parc automobile par des véhicules propres, électriques ou hybrides fait également partie de nos priorités. Enfin, au niveau du Jardin Exotique de Monaco et du Parc Princesse Antoinette qui sont les deux espaces verts gérés par la Mairie, les équipes de jardiniers sont également très sensibilisées à la problématique environnementale. Le Jardin Exotique a par exemple dès 1998 commencé la lutte phytosanitaire intégrée, en 2005 il a modifié sa façon d'apporter l'engrais avec des dosages beaucoup plus précis et depuis 2007 l'usage des herbicides est proche de zéro, les allées et passages sont désherbés au chalumeau, quant au désherbage des massifs et des plantes en pot il est entièrement manuel depuis toujours. Toutes ces mesures ne sont qu'une partie des actions que nous nous imposons en interne, mais elles démontrent combien nous sommes impliqués.



Vous avez aussi mis en avant plusieurs actions telles que Les Jeudis Verts, 1 naissance = 1 arbre, Monaco Plage Propre, etc. De laquelle êtes-vous la plus fière ?

Effectivement nous avons mis en place de nombreuses actions. Je suis fière de chacune d'entre elles car elles sont toutes différentes les unes des autres et chacune apporte sa pierre à l'édifice.

Les Jeudis Verts ont permis de 2010 à 2013 de sensibiliser le grand public sur des sujets très variés autour du développement durable, comme par exemple : mobilité et transport public, déchets et collecte sélective, nuisances et pollution urbaine ou encore véhicules moins polluants. L'opération 1 naissance = 1 arbre, recon- nue par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Photos : © Mairie de Monaco



dossier, madame Marjorie Crovetto-Harroch, 2e Adjointe - Déléguée au Cadre de vie, à l'Environnement et au Développement durable fait le point.

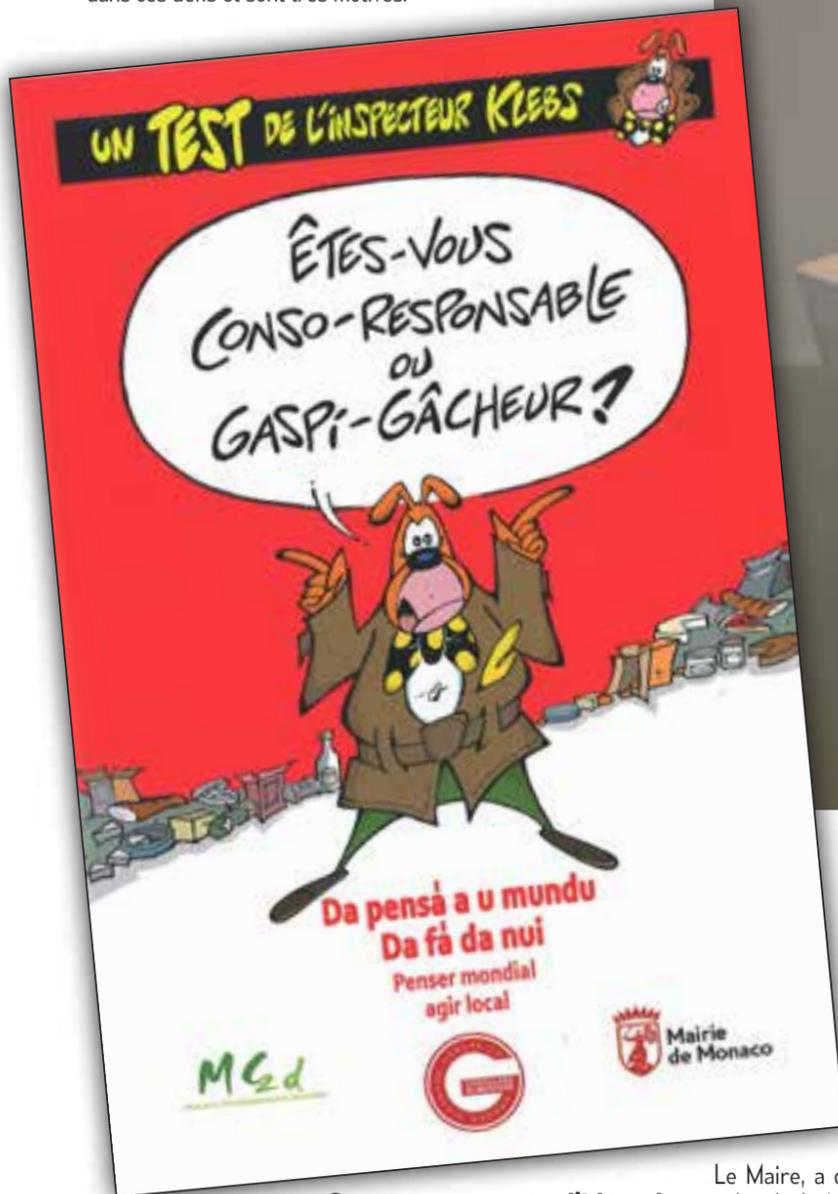
Quelles sont les actions environnementales quotidiennes que la Mairie s'impose ?

Il est vrai que ce travail commence en Mairie, avec de nombreuses actions de sensibilisation auprès du personnel. Nous avons donc mis en place dès son lancement en Principauté, le tri des déchets et plus particulièrement la Collecte sélective du papier, des cartouches d'imprimantes et des piles dans l'ensemble des bâtiments municipaux afin de les recycler ; des panneaux d'affichage indiquant la consommation quotidienne d'électricité ont été placés à chaque étage du bâtiment principal de la Mairie afin que le personnel adopte les bons réflexes : éteindre les ordinateurs, les imprimantes, etc., ce n'était pas forcément le cas il y a quelques années. Aujourd'hui ces gestes simples sont devenus des automatismes qui réduisent notre

À Monaco, le Conseil Communal est très attentif aux questions environnementales. Il a d'ailleurs souhaité depuis de nombreuses années mettre en place des actions concrètes dans ce domaine. Dans le cadre de ce



consiste à planter un arbre à proximité de Monaco (Cap d'Ail, La Turbie...) pour chaque naissance enregistrée en Principauté. Depuis 2008, ce sont près de 9 000 arbres qui ont été plantés sur les hauteurs de Monaco. Avec «Monaco Plage Propre», nous réduisons depuis 2010 le nombre de mégots sur la plage avec la distribution de cendriers de plage réutilisables. Toutes ces différentes actions sont menées en partenariat avec des entreprises, des services de l'État ou bien des associations qui sont engagés dans ces défis et sont très motivés.



Comment est née l'idée de lutter contre le gaspillage alimentaire, quels en sont les résultats aujourd'hui ?

L'opération Monaco s'engage contre le Gaspillage Alimentaire est en fait la continuité des Jeudis Verts. En 2013, deux rendez-vous initiés dans le cadre de ces conférences-débats ont été organisés sur le thème «Gaspillage alimentaire : agissons !». Devant le succès qu'ont rencontré ces deux rendez-vous, nous avons décidé de lancer cette opération et de nous consacrer



à ce seul thème. Nous avons donc en 2014 réalisé un livret en collaboration avec l'auteur de bandes dessinées Jean-Pierre Dirick qui a volontiers prêté son soutien, et son célèbre personnage de l'Inspecteur Klebs. Largement diffusé dans les foyers de la Principauté, il proposait un test permettant d'évaluer son comportement au quotidien face au gaspillage alimentaire, un guide de bonnes pratiques offrant conseils et astuces, et une charte en huit points.

Le Maire, a d'ailleurs souhaité confirmer son engagement et celui de la Mairie en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, en signant publiquement cette charte. Nos actions se sont poursuivies avec l'organisation en juin 2015 du Défi des Chefs. Philippe Joannès, Chef Exécutif du Fairmont Monte-Carlo, Meilleur Ouvrier de France, et Joël Garault, ancien Chef étoilé du restaurant Le Vistamar de l'Hôtel Hermitage, ont au gré de leurs inspirations, cuisiné à partir de denrées récupérées auprès de commerces de la Principauté et des maraîchers du Marché de la Condamine. Notre engagement s'est ensuite

poursuivi avec la création et le lancement en 2016 du 1er «doggy bag» monégasque baptisé La petite Boîte. Aujourd'hui nous comptons une quarantaine de restaurants partenaires, et nous avons distribué gratuitement près de 7 500 boîtes. À ces actions concrètes s'ajoutent des campagnes de communication et la création d'un site internet www.gaspillagealimentaire.mc.

Comment réagissent, en général, les Administrés à vos projets environnementaux ?

Sous l'impulsion du Souverain, la population de la Principauté est très sensibilisée à la problématique environnementale. Ces questions sont abordées dès les premières années de la scolarité de nos enfants et de nombreuses actions sont menées au quotidien par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, par la Direction de l'Environnement du Gouvernement Princier, etc., mais aussi par les nombreuses associations qui œuvrent dans ce domaine. Toutes ces actions sont complémentaires les unes des autres et les projets environnementaux sur lesquels travaillent la Mairie font partie de ce dispositif. La Mairie doit être un exemple, un moteur pour

changer les comportements. Nous poursuivons tous le même objectif : protéger et sauvegarder la planète. Les Monégasques et les résidents ne peuvent donc que bien accueillir toutes ces actions.

Peut-on parler d'une Ville verte ?

C'est en tout cas l'objectif à atteindre, mais il y a encore beaucoup de choses à faire. À son niveau le Conseil Communal essaye en tout cas de tendre vers cet objectif en menant notamment les actions décrites précédemment. Il examine également toujours avec attention les projets d'urbanisme et veille à ce que toutes les nouvelles constructions intègrent des espaces verts en les créant ou en les maintenant s'ils existaient déjà.

Comment envisagez-vous l'avenir en matière d'environnement à Monaco ? La ville n'est-elle pas allée au maximum de ce qu'elle pouvait faire ?

Non il y a encore des choses à faire. Le Souverain a lancé dernièrement un nouveau défi, celui de la transition énergétique. Nous étudions actuellement avec la SMEG la possibilité d'équiper les toits des bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques afin de tendre vers l'autonomie en matière de production d'électricité. Nous travaillons également à la mise en place du «Parking intelligent». Le but étant de géolocaliser tous les stationnements libres afin de permettre aux automobilistes de se rendre directement au lieu de stationnement disponible, ce qui limiterait les déplacements, donc la circulation, et de ce fait des émissions de CO₂.



UN RÔLE FONDAMENTAL AU SEIN DE LA PRINCIPAUTÉ



Photo : © O. Jude & S. Laurent. Réserve du Larvotto

L'AMPN, l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature, a été fondée en 1975 à l'initiative du Prince Rainier III afin de créer et gérer les aires marines protégées de la Principauté de Monaco. Depuis plus de 40 ans, elle est un acteur incontournable de la vie environnementale de la Principauté.

«Notre association est née à une époque où l'on parlait assez peu de protection de l'environnement», reconnaît Jacqueline Gautier-Debernardi, directrice de l'AMPN.

Quand la première aire marine protégée de Monaco a été créée, il y a plus de 40 ans, la population l'a accueillie avec scepticisme car elle ne croyait guère à son utilité. Malgré tout, les résultats obtenus ont conduit très rapidement à une évolution des mentalités et les aires marines protégées font désormais parties intégrantes du patrimoine de la Principauté. «Aujourd'hui, le changement majeur réside dans la reconnaissance mondiale du rôle joué par les aires marines protégées. Ce sont de formidables outils de protection et de restauration du milieu, raisons pour lesquelles l'objectif 11 de la Convention sur la diversité biologique d'Aichi appelle à la protection de 10% des zones marines et côtières d'ici 2020», précise madame Gautier-Debernardi.

Son association, dont les actions ont été soutenues autrefois par le Prince Rainier III et aujourd'hui par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, a donc été avant-gardiste et force est de constater qu'elle ne se repose pas sur ses lauriers.

«L'AMPN a considérablement évolué depuis 2016 et son rôle de gestionnaire a été renforcé. L'association s'est dotée d'un Conseil scientifique dont les domaines de compétence couvrent l'ensemble des besoins inhérents à une gestion pertinente

UN HÉRITAGE FABULEUX

Eugène Debernardi, fondateur de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature et père de Jacqueline Gautier-Debernardi, était un passionné. Il a d'ailleurs consacré la plus grande partie de sa vie à la protection de l'environnement. Les deux aires marines protégées qu'il a créées constituent l'héritage principal qu'il a laissé à la Principauté de Monaco. Elles sont souvent citées en exemple car elles se situent en milieu fortement urbanisé et constituent de véritables laboratoires en milieu naturel pour les scientifiques. «Elles sont la preuve qu'avec de la bonne volonté rien n'est impossible pour protéger le milieu marin», affirme fièrement sa fille.

des aires marines protégées. Par ailleurs, grâce au soutien de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et de Sa Fondation, un plan de gestion des aires marines protégées de Monaco va être élaboré en collaboration avec le Gouvernement Princier et différentes institutions de la Principauté», explique-t-elle.

L'objectif sera de mettre en place une approche consensuelle visant à équilibrer les usages et la préservation dans l'optique du développement durable. Outre sa participation à l'élaboration du plan de gestion, l'association sera chargée de sa mise en œuvre. Ses actions s'orienteront encore plus vers une gestion raisonnée des usages, le développement de la recherche scientifique, la poursuite de l'intégration des aires marines protégées de Monaco dans des réseaux de réserves méditerranéennes, l'information et la sensibilisation du public.

Une avancée majeure

Récemment, l'AMPN est devenue membre du réseau MedPAN, une avancée majeure pour cette association car, compte tenu de l'exiguïté du territoire, il était important qu'elle ne soit pas isolée et qu'elle puisse échanger avec d'autres gestionnaires d'autant plus que bon nombre de problématiques sont communes à tous. «Être membre du MedPAN permet de travailler en réseau, de recueillir et de capitaliser les informations mais aussi de mutualiser les moyens. C'est un outil indispensable pour mettre en place des stratégies de développement durable. Par ailleurs, notre intégration à ce réseau a apporté une plus grande visibilité aux aires marines protégées de Monaco puisqu'il regroupe une centaine d'institutions et d'ONG de 19 pays méditerranéens, fait observer Jacqueline Gautier-Debernardi. Elle ajoute même que ces réseaux sont si importants que l'association a elle-même lancé, en collaboration avec le laboratoire ECOMERS de l'Université Nice Sophia Antipolis, le réseau RAMPAM des aires marines protégées des Alpes-Maritimes et de Monaco. «L'objectif est de développer à l'échelle locale un outil intégré, pertinent et durable de gestion de la zone côtière.»

Récifs artificiels

Depuis quatre décennies, l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature n'a cessé de trouver des solutions pour protéger les aires marines. La preuve, actuellement, elle fait des recherches sur les récifs artificiels, recherches centrées sur l'évaluation quantitative de leur complexité structurale et sur l'analyse du biofilm.

«Plusieurs expériences ont été menées pour tester les effets de l'augmentation de la complexité des récifs artificiels sur les peuplements en place. Mais l'évaluation de la complexité des récifs artificiels n'a encore jamais été réalisée de façon quantitative et standardisée, en particulier en raison de l'absence de méthode rigoureuse permettant de quantifier précisément la complexité architecturale d'un récif artificiel ou d'un habitat. L'intérêt de cette étude est de développer une telle méthode de quantification», indique madame Gautier-Debernardi. D'après elle, cela permettra à terme de proposer des designs particuliers de récifs artificiels afin d'atteindre un niveau souhaité de complexité et donc d'en faire des outils encore plus performants de gestion des fonds en zone littorale. Ce type de connaissances sur la complexité pourra être valorisé par le recours à des imprimantes 3D pour l'impression des récifs artificiels, expérience déjà initiée à Monaco (cf. Shalom Pratique N° 16).

Aucune étude ne s'est intéressée à comparer le biofilm sur les différents matériaux utilisés pour la construction des récifs, que cela soit d'un point de vue biochimique ou biologique. Ces connaissances sont toutefois indispensables dans le choix de tel ou tel matériau. L'objectif de cette étude est donc de déterminer le lien entre la qualité du biofilm et le substrat en comparant la colonisation sur différents types de surface (béton, roche naturelle, dolomite). En effet, les récifs artificiels sont habituellement construits en béton alors que les récifs réalisés à l'aide d'une imprimante 3D utilisent majoritairement le sable des Dolomites. «Les résultats permettront de mettre en évidence quels sont les substrats les plus favorables à l'établissement des communautés de micro-organismes du biofilm afin de favoriser la colonisation ultérieure par la faune et la flore», dit-elle. ▀

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !

L'AMPN organise régulièrement des opérations de nettoyage des fonds marins. Ces opérations sont importantes car les déchets accumulés en provenance de la côte proche (plages) ou d'origine plus lointaine, apportés par les courants, affectent le milieu. En effet, les macro-déchets étouffent ou érodent les habitats. Par ailleurs, la dégradation des matières plastiques entraîne une véritable pollution chimique. Il est donc important que chacun prenne conscience de la nécessité de préserver le milieu marin. Le message est donc très simple : la protection de l'environnement est l'affaire de tous. Pour Jacqueline Gautier-Debernardi, veiller à la propreté des eaux est une démarche très facile à mettre en place. Il suffit, selon elle, d'intégrer l'idée que chacun de nous est un éco-citoyen.



Photo : © M. Dagnino. Nettoyage de la Réserve du Larvotto



happiness
is easy...



Columbus

MONTE-CARLO

Lifestyle Hotel - Terrace - Lounge Bar

Parking | Service voiturier
+377 92 05 90 00 | www.columbusmonaco.com
23 avenue des Papalins | MC 98000 Monaco

